

# **TABLEAU des SOLDATS MOBILISÉS...**

## **...Suivi du Tableau des Morts pour la France**

*Jean-Pierre Buisson*

### **Méthodologie :**

L'identité des hommes qui ont participé à la guerre nous est connue grâce aux fiches matricules que le site internet des Archives Départementales a mises en ligne. Alors que, jusqu'à une date récente, cette recherche était longue et fastidieuse, en obligeant à passer par des tables alphabétiques, le moteur de recherche permet maintenant d'accéder directement aux fiches, suivant des critères individuels ou collectifs. Le travail s'en trouve beaucoup facilité. On peut ainsi obtenir, sur une même liste, pour la période qui nous intéresse, l'ensemble des jeunes hommes qui sont nés à Sannat ou qui y résidaient au moment de leur conseil de révision (à leurs 20 ans révolus). Se pose alors le problème des jeunes nés à Sannat mais qui, au moment du conseil de révision habitaient ailleurs, fallait-il les compter ? En règle générale nous les avons enlevés de la liste, sauf s'ils sont revenus à Sannat plus tard, ou s'ils sont morts jeunes à la guerre, et que leur départ de notre commune était récent. Autrement dit, s'ils avaient passé l'essentiel de leur courte vie à Sannat.

Par contre, manquent forcément sur cette liste les hommes établis dans la commune après leurs 20 ans, et qu'il a fallu essayer de trouver. Deux moyens s'offraient à nous, la liste des mariés originaires d'une autre commune, et qui ont élu domicile chez leurs épouses sannatoises (que l'on trouve sur l'état civil...mais seulement si le mariage avait eu lieu à Sannat...ce qui était le cas dans la majorité des cas, comme nous l'avons vu dans le livre précédent), ou alors éplucher le recensement qui précède la guerre, celui de 1911, dont les résultats sont publiés sur le site Gendep23, ou que l'on trouve à la mairie de Sannat ou aux Archives départementales. La confirmation qu'ils étaient bien Sannatois au moment de la guerre apparaît sur les fiches matricules de deux façons, soit dans la rubrique des changements de domicile, soit dans l'indication du lieu où le soldat s'est retiré à la démobilisation. Enfin le hasard a permis d'en trouver quelques autres, mais il en manque certainement. Les membres de leur famille qui le constateront voudront bien nous en excuser, et nous le signaler. De même s'ils constatent un oubli ou une erreur dans les lignes de notre tableau. Les fiches matricules ne donnant que l'adresse au niveau communal, les précisions sur les villages, ont été puisées dans les actes d'état-civil.

### **Présentation :**

-Les hommes sont classés par ordre alphabétique, et pour les noms identiques, par années de naissances. (Rappelons à ce propos, que l'orthographe des noms à cette époque était très variable. Pour une même famille, on peut retrouver des noms écrits différemment, et qui plus est, pour une même personne, par exemple entre l'état-civil et la fiche matricule, mais même sur l'état-civil entre la naissance et le décès !) Les

années de naissances concernées vont de 1868 à 1900. Aucun homme de Sannat né en 1867 n'a été appelé. Certains de ceux nés en 1868 l'ont été, mais ils ont été affectés à des tâches civiles, la plupart du temps à Sannat. De même aucun jeune né en 1900 n'a participé directement à la guerre de 14-18. Nous en avons toutefois cité deux, car ils ont combattu dans les « prolongations » de la guerre, en Orient comme l'on disait autrefois, c'est-à-dire au Moyen-Orient comme l'on dit aujourd'hui. Un y a même perdu la vie.

**-La colonne 4** indique le lieu de naissance et (ou) le lieu de résidence. Quand deux, voire trois noms apparaissent, la raison en est qu'il y a eu déménagement. La date est précisée lorsqu'elle est connue. Quand il s'agit de Sannat, la plupart du temps c'est le nom du village qui est indiqué, cela permet de mieux identifier la famille. (Pour distinguer les deux villages homonymes, de manière concise, nous avons orthographié Tirondeix celui du Haut et Tirondet celui du Bas. D'autre part « les Valettes » englobe la et les Valettes. Quand Sannat est indiqué sans autre précision, c'est parce que nous n'avons pas trouvé le lieu exact). Le N° qui peut suivre le nom d'une commune est celui du département, indiqué lorsqu'il s'agit d'une commune extérieure à la Creuse (à l'exception des grandes villes).

**-Dans la colonne 5**, la profession est en général celle qui apparaît sur les fiches matricules. Mais dans le cas des déclarés « cultivateurs » dont la fiche indique qu'ils avaient été migrants, nous avons préféré mettre « maçon », sachant, comme on l'a expliqué dans le livre précédent, que la très grande majorité des maçons étaient également agriculteurs. La colonne suivante indique la date d'arrêt de la guerre (AG.) ou de la démobilisation.

**-La colonne 9 « Remarques »** contient les faits notables signalés sur la fiche matricule. Parfois il n'y a rien, d'autres fois, il y a de longs développements sur les maladies, les blessures, les hospitalisations. Nous n'avons noté, en général, que les blessures et maladies importantes qui ont provoqué l'arrêt de la guerre pour le soldat, ou qui lui ont donné droit à pension. La mention « R.A.S. » n'a rien de péjoratif, elle indique simplement, et commodément, que le soldat a fait une guerre « normale » si l'on ose ce mot pour qualifier ce fait si anormal, que les hommes n'ont pas encore trouvé quelque chose de plus pacifique pour régler leurs querelles. Elle ne veut pas masquer les immenses souffrances de ces hommes qui ont vécu l'abomination. Nous n'avons pas mentionné les médailles car elles ne sont pas toujours indiquées, et nous ne souhaitons pas que cette liste, qui est un hommage à tous nos combattants, prenne l'allure d'un palmarès. Nous n'avons pas indiqué les batailles dans lesquelles les soldats ont été engagés. La fiche matricule le signale rarement, sauf à l'occasion de blessures. Par contre nous savons à quels régiments ils appartenaient, ce qui permet d'avoir une idée des lieux où ils ont combattu. La plupart des Sannatois ont été affecté aux deux régiments d'infanterie voisins, celui de Guéret, le 78<sup>ème</sup> RI et celui de Montluçon, le 121<sup>ème</sup> RI. Le 78<sup>ème</sup> RI participa notamment : en 1914 à la bataille des Frontières et à celle de la Marne, en 1915 à

celles de l'Artois et de Lorraine, en 1916 à celles de Verdun, de l'Aisne et de la Somme, en 1917 à celles de Champagne. En 1918 il fut envoyé sur le front autrichien dans les Alpes en soutien des Italiens. Il restera en Italie après l'armistice, jusqu'à la signature du traité de Versailles (juin 1919), et même le dernier bataillon ne reviendra à Guéret qu'en mars 1920. Le 121<sup>ème</sup> RI combattit successivement : en 1914, en Lorraine et le long des frontières jusqu'en Flandres, participant à la course à la mer, en 1915 dans la Somme, en Champagne et dans le Pas de Calais, en 1916, à Verdun, dans l'Oise, et dans la Somme à nouveau, en 1917 il prit part à la terrible offensive du Chemin des Dames qui fit tant de victimes parmi les Sannatois, puis au dégagement de Verdun qui en fit également. Enfin en 1918 il participa aux offensives victorieuses dans l'Oise et dans la Meuse.

Dans cette colonne « Remarques », si une pension est indiquée sur la fiche matricule, nous l'avons mentionnée entre parenthèses, à son taux maximum, résultant d'une éventuelle réévaluation, souvent tardive.

Les dates indiquées sous la forme par exemple, 11-1915, signifient mois et année, dans cet exemple : novembre 1915.

**-Dans les deux dernières colonnes, la date et l'âge de décès**, même après la guerre, sont donnés à titre informatifs. Celles et ceux qui n'apparaissent ni sur les documents d'état-civil sannatois (registre des décès, et mentions marginales des actes de naissance), ni sur les fiches matricules (où la date de décès n'apparaît que très rarement), n'ont pu être mentionnés.

**-Les lignes en caractères gras** signalent les soldats morts à la guerre, ou pour quelques-uns d'entre eux, des suites de leurs blessures et déclarés morts pour la France. En caractère droit figurent les soldats dont le nom est gravé sur notre Monument aux morts, en italique ceux qui sont inscrits ailleurs, mais qui ont un lien très fort avec notre commune. Vous trouverez les listes détaillées par ailleurs.

**Constatations générales** : L'âge moyen des soldats mobilisés est de 32 ans (30 ans si l'on considère seulement ceux qui ont été effectivement envoyés au front). L'amplitude des âges est vaste : de 19 ans pour les plus jeunes, à 48 ans pour le combattant le plus âgé. On peut noter que le nombre de jeunes garçons est important, surtout à la fin de la guerre quand les effectifs vinrent à manquer. 42 jeunes de 20 ans ou moins ont été envoyés sur le front, dont 29 de 19 ans. Sur les 360 hommes recensés sur notre liste, si l'on veut se limiter aux seuls hommes habitant Sannat au moment de la guerre et effectivement mobilisés, il faut en enlever 97 (58 hommes qui n'étaient plus Sannatois, ou qui ne l'étaient pas encore, et 39 qui habitaient bien Sannat mais qui ne furent pas mobilisés, essentiellement pour raisons de santé). Au total 263 Sannatois partirent donc, pas tous au front, certes, mais manquèrent dans notre commune. Ils étaient nés entre 1869 et 1899 compris. Si l'on rapporte ce nombre (263), à celui de la totalité des hommes nés ces mêmes années, et vivant à Sannat lors du recensement de 1911 (313), on se rend compte que c'est 84% des hommes en âge de partir à la guerre qui sont effectivement partis. Quelle

« ponction » cela représentait-il sur la population active ? Pour l'évaluer il faut ajouter, pour composer la population active, les 15 années précédentes (pour arriver à 65 ans). Cela nous fait 263 mobilisés sur un potentiel d'hommes actifs de 438, soit 60% (En 1914 on peut estimer la population à 1322, dont 50.5% d'hommes, soit 668). Cette proportion est bien sûr très élevée, et elle a dû représenter un véritable traumatisme dans la plupart des campagnes françaises, contraignant les femmes, les enfants et les vieux, à remplacer les hommes. Mais à Sannat, et dans la majorité des communes creusoises, en matière de travail et d'autonomie pour les femmes, cela ne changeait guère de ce qui s'était passé pendant la plus grande partie du siècle précédent, quand les hommes partaient maçons à la belle saison, alors que la terre réclamait qu'on vînt la travailler. Les ordres de grandeur d'absence des hommes sont peut-être un peu supérieurs pour la guerre, mais la migration n'est pas tellement en deçà. Mais heureusement elle, elle faisait peu de victimes, enrichissait le pays et notre commune au lieu de les ruiner, et elle ne générait pas l'angoisse insupportable avec laquelle les mères, les épouses et les enfants étaient contraints de vivre.

Le nombre de tués que comporte notre liste est de 65 (45 dont le nom est gravé sur le Monument aux morts, et 20 dont le souvenir est ailleurs...ou à l'église). Le pourcentage de tués par rapport aux soldats effectivement mobilisés (290) et envoyés sur le front est de 22%. C'est plus que la moyenne française qui est de 18%. Cela confirme l'opinion généralement répandue que les habitants des campagnes ont été les premières victimes de la guerre. Chez les jeunes de 19 et 20 ans ce pourcentage de tués est supérieur : 29%. (12 sur 42). Moindre expérience ou plus grande témérité ? L'âge moyen des soldats tués à la guerre est de 30 ans. On imagine la saignée que cela a représenté dans la population adulte de notre commune, celle qui était en âge de travailler et d'avoir des enfants. Combien de veuves et d'orphelins ont-ils laissés ? Les conséquences économiques et démographiques ont été immenses, mais les souffrances psychologiques et affectives, que l'on ne peut évaluer, ne l'ont pas moins été.

Les survivants revenus de la guerre, ont-ils eu une vie normale ensuite. Certainement pas pour la plupart d'entre eux, physiquement et psychologiquement, mais qu'en est-il de leur durée de vie ? Toujours si l'on s'en tient aux seuls combattants, en excluant les morts de la guerre, et pour ceux dont on connaît la date de décès, ils sont morts en moyenne à 69 ans. La comparaison est difficile à faire, mais on peut estimer que le chiffre est inférieur, certes, à celui qui aurait concerné une population masculine non touchée par la guerre, mais d'assez peu. Et pourtant beaucoup avaient été blessés à la guerre. On ne peut évaluer précisément le nombre de blessés avec les documents que nous avons pu consulter. Mais les statistiques nationales nous apprennent que 54% des soldats mobilisés ont été blessés. En appliquant ce pourcentage, cela représenterait chez nos Sannatois 137 hommes, jeunes et adultes. Plus ou moins blessés, sans doute, mais le chiffre est impressionnant.